



Divorce extrêmement douloureux et difficile

Par **seb1988**, le **03/01/2014** à **14:38**

Bonjour,

Je suis en divorce depuis 4 ans. Tout est très difficile je m'explique j'étais gérante de sa société une fois passé devant le juge il m'as viré comme une merde j'ai du me battre pendant 1 an et demi pour avoir une pension de secours de 900€ qui ne me paye plus depuis 7 mois lui vit dans notre maison ou il profite de tout jacuzzi piscine etc..... La description de mon ex mari est un homme manipulateur pervers qui m'en à fait voir comme jamais voila pourquoi j'ai demandé le divorce et me suis sauvé afin de sauvé ma vie et celle de ma fille qui j'ai appris qu'il lui avait fait des attouchements sexuel je les retrouvé sur un cite dans le pc de mon ex j'ai porté plainte à la suite pour ma fille et moi même car il avait retrouvé ou j'habitais il à proféré des menaces de mort sur ma personne j'ai une attestation prouvant les faits à plusieurs reprises il à porté plainte contre moi pour mensonge voir de le détruire j'ai été auditionné ainsi qu'une de mes soeur ou elle à relater des faits de violence sur ma personne pendant les 24 ans de ma vie avec prise de mes empreinte et on ma préciser que j'étais mise en cause dans cette affaire J'ai des preuves irréfutable en ce qui concerne les attouchements de ma fille des enregistrements d'elle qui dévoile l'alcoolisme de son père ses attouchements sexuel qui lui à fait et bien d'autre choses qu'il ma fait subir pendant 24 ans je n'ai pas honte de vous dire que j'étais sa chose sa poupée barbie le monde est à l'envers pourquoi je suis mise en cause s'achant qu'il a touché ma fille que dois -je faire la gendarmerie ou même la police à quoi sert-elle? OU PEUT ON AVOIR DE BON CONSEIL? .

Par **domat**, le **03/01/2014** à **14:41**

bjr,

vu la gravité des faits que vous relatez, je crois que votre situation requiert les conseils et l'assistance d'un avocat spécialisé en droit de la famille et déborde du cadre des conseils donnés par un forum juridique surtout si des plaintes ont été déposées.

cdt

Par **seb1988**, le **03/01/2014** à **14:44**

Merci domat, mais mon avocat est au courant et il me dit que je dois attendre?